

OPX SOLID SOUR/SOFT

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : OPX SOLID SOUR/SOFT

Autres moyens

d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Adoucissant du linge

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Aucune information sur la dilution fournie.

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 11/21/2023

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Dommages occulaires

graves

: Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque de graves lésions des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

Acides organiques 68603-87-2 10 - 30

921963 1 / 10

OPX SOLID SOUR/SOFT

citric acid	77-92-9	10 - 30
chlorures de sodium / calcium / magnésium	7647-14-5	10 - 30
2-méthyl-2,4-pentanediol	107-41-5	5 - 10
alcool gras éthoxylé > 5 OE	68551-12-2	1 - 5
Propane-2-ol	57-55-6	1 - 5
2,2'-oxybisethanol	111-46-6	1 - 5
Guar gum, 2-hydroxy-3-(trimethylammonio)propyl	65497-29-2	0.1 - 1
ether, chloride		

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une

assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Movens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

921963 2/10

OPX SOLID SOUR/SOFT

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

confinement et le nettoyage

Méthodes et matières pour le : Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

: 0 °C à 50 °C Température d'entreposage

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
2-methylpentane-2,4-diol	107-41-5	TWA (Vapour.)	25 ppm	ACGIH
		STEL (Vapour.)	50 ppm	ACGIH
		STEL (Inhalable fraction, Aerosol only)	10 mg/m3	ACGIH
		Ceiling	25 ppm 125 mg/m3	NIOSH REL
Propylene glycol	57-55-6	TWA	10 mg/m3	AIHA WEEL
Diethylene Glycol	111-46-6	TWA	10 mg/m3	AIHA WEEL

Mesures d'ordre technique

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

: En raison de la forme et de l'emballage du produit, aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

921963 3/10

OPX SOLID SOUR/SOFT

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

> consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en

cas de contact ou danger d'éclaboussure.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Solide compact

Couleur : Donnée non disponible Odeur : Donnée non disponible

pΗ 3.0 - 5.0, (1 %)

Point d'éclair : Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.23

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (noctanol/eau)

COV (composés organiques

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Décomposition thermique : Donnée non disponible

: Donnée non disponible Viscosité, cinématique Propriétés explosives : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible poids moléculaire : Donnée non disponible

921963 4/10

OPX SOLID SOUR/SOFT

volatils)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme : Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 4,898 mg/kg

921963 5 / 10

OPX SOLID SOUR/SOFT

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 26.19 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique

pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques.

Produit

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Acides organiques

96 h CL50 Danio rerio (poisson zèbre): 59.5 mg/l

citric acid

96 h CL50 Poissons: > 100 mg/l

chlorures de sodium / calcium / magnésium

96 h CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 5,840 mg/l

2-méthyl-2,4-pentanediol

96 h CL50 Poissons: 8,510 mg/l

alcool gras éthoxylé > 5 OE

CL50: 1.5 mg/l

Propane-2-ol

96 h CL50 Poissons: > 10,000 mg/l

2,2'-oxybisethanol

921963 6 / 10

OPX SOLID SOUR/SOFT

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 75,200 mg/l

Guar gum, 2-hydroxy-3-(trimethylammonio)propyl ether, chloride

96 h CL50 Poissons: 0.1 mg/l

Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de

composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: Acides organiques

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 46 mg/l

chlorures de sodium / calcium / magnésium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 4,136 mg/l

2-méthyl-2,4-pentanediol

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 2,800 mg/l

Propane-2-ol

48 h CE50 Invertébré aquatique: 18,340 mg/l

2,2'-oxybisethanol

24 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): > 10,000 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues

: Acides organiques

72 h CE50 Desmodesmus subspicatus (Algues vertes): 41.9 mg/l

2-méthyl-2,4-pentanediol

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes): > 490

mg/l

2,2'-oxybisethanol 96 h CE50: 9,362 mg/l

Persistance et dégradabilité

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

 Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en

921963 7 / 10

OPX SOLID SOUR/SOFT

vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

Sulfate d'ammonium 7783-20-2 5 - 10 %

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
Acides organiques	68603-87-2	Tampon	Not Applicable
citric acid	77-92-9	Tampon	Not Applicable
ethanaminium, 2-hydroxy-n,n- bis(2-hydroxyethyl)-n-methyl-, esters with c16-18 and c18- unsatd. fatty acids, me sulfates (157905-74-3	Antistatique	Not Applicable
2-méthyl-2,4-pentanediol	107-41-5	Solvent	Not Applicable
Sulfate d'ammonium	7783-20-2	Absorbant	20
alcool gras éthoxylé > 5 OE	68551-12-2	Solvent	Not Applicable
Polyacrylate	Réservé	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Cellulose ethers	Réservé	Adjuvant de	Not Applicable

921963 8 / 10

OPX SOLID SOUR/SOFT

		traitement	
Polymère acrylique	Réservé	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Acétate de 3a,4,5,6,7,7a- hexahydro-4,7-méthano-1H- indényle	54830-99-8	Fragrance	Not Applicable

^{*}Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

En conformité avec les inventaires

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

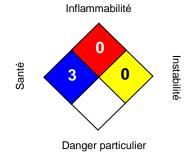
En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 11/21/2023

Version : 1.2

921963 9 / 10

OPX SOLID SOUR/SOFT

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

921963 10 / 10